

## **La vie cachée d'un accro du shopping, ou comment le play-boy de fils d'un dictateur africain est arrivé à dépenser des millions de dollars aux États-Unis.**

Global Witness, organisation spécialiste des liens entre les ressources naturelles, les conflits et la corruption, a rédigé ce rapport avec l'aide de Ken Silverstein, premier journaliste d'investigation à avoir révélé pour le *LA Times* le scandale de la banque Riggs. Ken Silverstein est aujourd'hui journaliste au magazine *Harper's*.

Institution ô combien vénérable de Washington ayant compté parmi ses clients Abraham Lincoln lui-même, la banque Riggs s'affichait comme la « banque des Présidents ». Elle s'est effondrée en 2004 après la découverte, par une commission d'enquête du sénat et des agents fédéraux américains, des comptes qu'elle avait ouverts au nom du Président de Guinée équatoriale et de membres de sa famille, et du soutien qu'elle avait apporté à leurs activités de blanchiment d'argent. Ce rapport constitue la suite de cette histoire. Dans le cadre d'une première série de collaborations, nous conjuguons nos pouvoirs d'investigation afin de rendre publics des documents secrets du gouvernement américain, dévoilant toute une série de délits commis par le fils du Président Obiang, Teodorin. L'enquête n'en est qu'au stade préliminaire. Aucune poursuite n'a été engagée. Teodorin réside toujours aux États-Unis, où il mène un train de vie extravagant et dispendieux, pendant que les simples citoyens de Guinée équatoriale vivent dans la pauvreté et l'oppression.

Grâce à ses revenus pétroliers versés par des entreprises américaines, la Guinée équatoriale devrait être l'un des pays les plus riches du monde. La population y est pourtant l'une des plus pauvres. Teodorin, dont le traitement en tant que ministre dans le gouvernement de papa ne dépasse pas 5 000 dollars par mois, possède de nombreuses voitures de sport, une propriété à Malibu achetée 35 millions de dollars et un jet privé. Il aurait dernièrement passé commande pour un yacht luxueux de 60 mètres, toutes options, dont un aquarium à requins.

Pourtant, les lois actuellement en vigueur aux États-Unis devraient empêcher Teodorin de profiter de son argent de la corruption sur le sol américain, et justifieraient l'annulation de son visa, voire la saisie de ses actifs aux États-Unis. Ces lois ne sont pas appliquées. Pourtant, les autorités américaines savent, comme en témoignent plusieurs documents confidentiels du département de la justice américain, que Teodorin participe à un vaste réseau de corruption et finance son train de vie aux États-Unis grâce à des capitaux illégaux.

Le gouvernement américain lui permet de séjourner dans le pays, en dépit de l'obligation légale faite au département d'État d'établir une liste des fonctionnaires étrangers interdits de visa parce qu'ils sont, selon toute vraisemblance, impliqués dans des affaires de corruption. Il est tout simplement scandaleux qu'un individu comme Teodorin puisse se déplacer et dépenser son argent aussi facilement aux États-Unis. La raison pour laquelle nous publions aujourd'hui le contenu de ces notes confidentielles est que les actions des autorités américaines à son encontre semblent au point mort.

Teodorin peut dépenser sans compter aux États-Unis car les banques, qui n'ont pas tiré les enseignements dévastateurs de la Riggs, continuent de gérer et d'accepter l'argent de Teodorin introduit aux États-Unis. Ces banques, comme ce rapport l'indique aux pages 14 et 15, sont Bank of America, Wachovia, UBS, Union Bank of California et First American Trust. Il s'agit d'une faute morale lourde de la part de ces banques, qui met en évidence une série de failles troublantes dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois de lutte contre le blanchiment d'argent.

D'une manière générale, la stratégie adoptée par les États-Unis en matière de lutte contre la corruption étrangère est beaucoup plus stricte et efficace que celle d'autres pays. Il reste que le dispositif présente des brèches alarmantes, qui font obstacle aux efforts menés pour empêcher un afflux d'argent de la corruption aux États-Unis, efforts qui sont, qui plus est,

contrariés par la tâche extrêmement difficile de réunir des preuves à l'encontre d'élites dirigeantes vénales s'abritant derrière le bouclier de la souveraineté de leur État captif et corrompu.

Plusieurs recommandations sont adressées au gouvernement américain à la fin de ce rapport. La réforme du secteur bancaire actuellement examinée par le Congrès pourrait donner l'occasion de débattre de plusieurs d'entre elles.



**Le fils du Président Teodoro Nguema Obiang (TNO) dépense des fortunes aux États-Unis. Javier Espinosa/El Mundo**

Tout près de Malibu Beach, sur les hauteurs et dominant l'océan, se trouve le quartier exclusif et protégé de Serra Retreat. D'après un agent immobilier local, il s'y trouve quelques-unes des « plus belles et des plus luxueuses » propriétés de la région. Serra Retreat compte moins de 100 résidences, dont certaines ont appartenu à des stars hollywoodiennes comme Mel Gibson et Britney Spears. La propriété la plus luxueuse de Serra Retreat se trouve sans doute au 3620 Sweetwater Mesa Road. Sur une superficie d'environ huit hectares, elle comprend une piscine, plusieurs courts de tennis et un parcours de golf quatre trous. Teodoro Nguema Obiang Mangué, alias TNO, fils du dictateur de Guinée équatoriale, un tout petit État situé sur la côte de l'Afrique de l'Ouest, a acquis cette propriété il y a trois ans pour 35 millions de dollars<sup>1</sup>.

Si la majorité de la population de la Guinée équatoriale survit avec moins d'un dollar par jour, Teodorin Obiang Mangué, 41 ans, appartient à un clan privilégié devenu riche depuis que des compagnies américaines ont découvert du pétrole dans son pays il y a quinze ans: ce clan, c'est la famille du lieutenant général Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, son père, à la tête d'une dictature corrompue.

Le nom de Teodorin est évoqué comme successeur probable de son père. Actuellement à la tête du ministère des forêts, de la pêche et de l'environnement, rebaptisé ministère de « l'abattage des arbres » par la population, Teodorin perçoit un traitement d'environ 4 à 5 000 dollars mensuels. Global Witness a indiqué dans un rapport antérieur<sup>2</sup> qu'avec ce seul

<sup>1</sup> Communiqué de presse de Global Witness (en anglais), « African Minister buys multi million dollar California mansion », 8 novembre 2006

<sup>2</sup> Global Witness, « Sans vigilance : les banques et leurs relations d'affaires avec des régimes corrompus », mars 2009, p. 41.

salaire, il lui aurait fallu attendre entre 580 et 730 années pour acheter sa propriété à Malibu, en économisant centime après centime et sans payer aucun impôt.

Comment a-t-on pu laisser TNO non seulement poser les pieds sur le sol américain mais y posséder une fortune de plusieurs dizaines de millions de dollars ? La réponse n'est pas vraiment évidente. En 2004, George W. Bush a rendu publique la proclamation présidentielle 7750, laquelle interdit de séjour aux États-Unis tout fonctionnaire étranger corrompu. En 2006, il a lancé une initiative interministérielle de lutte contre la cleptocratie. Une mesure adoptée par le Congrès en 2008 et renouvelée en 2009 énonce de manière formelle que le gouvernement américain doit refuser les demandes de visa émanant de fonctionnaires étrangers lorsqu'il existe des « preuves crédibles » de leur implication dans des affaires de corruption<sup>3</sup>. Sous l'administration du Président Obama, le département d'État a rendu public au mois de juillet dernier un rapport indiquant que « ([l]a lutte contre la corruption est un des piliers de la politique étrangère des États-Unis, parce que les pratiques de corruption réduisent à néant les efforts de développement, conduisent au détournement des ressources publiques, et font le lit de la criminalité et du terrorisme internationaux ». Les États-Unis refuseraient ou annuleraient « les visas aux verseurs de pots-de-vin et aux fonctionnaires corrompus grâce à une surveillance accrue de celles et ceux qui sont impliqués dans des faits de corruption liés à l'extraction des ressources naturelles », a par ailleurs déclaré le département d'État<sup>4</sup>.

Les autorités américaines savent parfaitement que TNO ne devrait pas séjourner aux États-Unis pour ces motifs. Une enquête conjointe du département de la justice et des services d'immigration et des douanes (l'ICE) a permis de dresser un inventaire des actifs de TNO aux États-Unis. Global Witness a pu se procurer ce document confidentiel. Outre la propriété de Malibu, TNO possède un jet privé d'une valeur de 33 millions de dollars, plusieurs millions de dollars en voitures de sport et au moins deux bateaux de luxe. Le dossier évoque par ailleurs les faits que la justice pénale américaine pourrait lui reprocher, « soirées drogues » et blanchiment d'argent<sup>5</sup>.

« Une partie importante des actifs de Teodoro Nguema OBIANG proviendrait d'activités d'extorsion, de détournement de fonds publics ou de corruption », souligne un document du département de la justice, daté du 4 septembre 2007, sollicitant l'assistance du gouvernement français dans le cadre de l'enquête. Étant donné « le caractère sensible de cette enquête visant de hauts fonctionnaires étrangers et compte tenu du fait qu'aucune poursuite n'a été pour le moment engagée, nous demandons que cette requête et l'existence de l'enquête aux États-Unis restent strictement confidentielles », poursuit le document<sup>6</sup>.

Le mémo du département de la justice indique que TNO a fait venir aux États-Unis environ 75 millions de dollars de l'étranger entre 2005 et 2007. L'enquête, qui n'en est qu'au stade préliminaire, n'a pour l'instant débouché sur aucune poursuite. Les documents confidentiels

---

<sup>3</sup> Registre Fédéral, Vol. 69, n° 9, 14 janvier 2004, <http://edocket.access.gpo.gov/2004/pdf/04-957.pdf> ; Note d'information de la Maison Blanche et déclaration du Président : *National Strategy to Internationalize Efforts Against Kleptocracy*, 10 août 2006, <http://georgewbushwhitehouse.archives.gov/news/releases/2006/08/20060810-1.html> ; Public Law 110-161, « Consolidated Appropriations Act, 2008 », Sec 699L (a) et (b) respectivement, p. 530 ; Public Law 111-8, « Omnibus Appropriations Act 2009 », Sec 7086 (a) et (b) respectivement, p. 389,

<sup>4</sup> US Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, « G8 2009 Accountability Report on Implementation of Anticorruption Commitments: US Submission », 10 juillet 2009, <http://www.state.gov/p/inl/rls/125965.htm>

<sup>5</sup> Walter Moran, « US Immigration and Customs Enforcement: Teodoro Nguema Obiang, et al ». Présentation PowerPoint non datée de Walter Moran, agent spécial des services d'immigration et des douanes de Miami, Floride, à des policiers français.

<sup>6</sup> Lettre de Stewart C. Robinson, directeur adjoint de la section criminelle du bureau des affaires internationales du département de la justice, aux policiers français, 4 septembre 2007.

font mention des sociétés écrans et des comptes en banque qui ont permis de véhiculer cet argent avec lequel TNO a acheté la propriété de Malibu et son jet privé. Les documents montrent également que certaines grandes banques américaines ont transmis aux autorités des déclarations d'opérations suspectes relatives aux transactions financières de TNO, puis l'ont placé sur « liste noire », après toutefois lui avoir permis de déplacer plusieurs dizaines de millions de dollars. Comme ce rapport le montrera, des mesures élémentaires de vigilance auraient dû amener les banques à se poser des questions sur l'opportunité de réaliser ces transferts d'argent.

Un deuxième document émanant du responsable de l'enquête de l'ICE note que les objectifs de l'enquête sont « d'identifier, de déterminer l'origine, de geler et de saisir les biens mal acquis aux États-Unis par la cleptocratie de Teodoro Obiang et de ses associés » et de « ne pas faire des États-Unis le refuge des cleptocrates, conformément à la proclamation présidentielle 7750 ». Malgré des éléments de preuve accablants accumulés par les enquêteurs depuis deux ans, la procédure n'avance pas, selon des sources proches de l'enquête.

La liste des fonctionnaires étrangers interdits de visa au titre de la proclamation 7750 ne compterait qu'une trentaine de noms, croit savoir Global Witness. Malgré la nature strictement confidentielle de cette liste du département d'État, un porte-parole de l'ambassade de Guinée équatoriale à Washington nous a affirmé que TNO n'y figurait pas. Ce porte-parole, qui a souhaité rester anonyme, a indiqué que TNO s'était rendu sans aucun problème aux États-Unis au mois de septembre dernier pour participer à l'inauguration officielle d'une représentation consulaire à Houston<sup>7</sup> (à laquelle étaient conviés de nombreux représentants d'entreprises américaines du secteur de l'énergie<sup>8</sup>).

« Les ressources naturelles sont la seule source importante de richesse de nombreuses nations en développement, et nous savons combien il est facile pour des responsables publics d'exploiter les revenus qui en découlent dans leur propre intérêt », a déclaré Patrick Leahy, un des sénateurs à l'origine de l'adoption par le Congrès de l'amendement interdisant de séjour aux États-Unis les fonctionnaires corrompus. « Certains despotes se servent de cette richesse mal acquise pour vivre aux États-Unis dans le luxe. Nous ne devons pas être les complices de leurs crimes envers leur propre peuple, et nous avons parfaitement le droit et le devoir de leur refuser l'accès à notre pays. »<sup>9</sup>

Selon Jack Blum, membre de la commission du Congrès chargée d'enquêter sur le scandale de la banque BCCI et devenu avocat spécialisé dans les affaires de blanchiment d'argent et de corruption internationale, l'inaction des autorités américaines serait due à la richesse énergétique de la Guinée équatoriale et aux relations étroites que ce pays entretient avec des compagnies pétrolières américaines. « Le moins que l'on puisse faire, c'est de l'empêcher de venir faire ses courses aux États-Unis en lui refusant un visa », déclare-t-il. « Mais où est donc le gouvernement américain ? »<sup>10</sup>

\*\*\*\*\*

D'environ la taille du Maryland, la Guinée équatoriale était la seule colonie espagnole d'Afrique sub-saharienne. Elle acquiert son indépendance en 1968. Francisco Macias Nguema, qui en devient le premier Président, s'autoproclame « Apôtre intraitable de la liberté » et « Unique miracle de la Guinée équatoriale ». En un peu plus de dix ans, il fait

---

<sup>7</sup> Entretien téléphonique avec l'ambassade de Guinée équatoriale à Washington, 30 septembre 2009.

<sup>8</sup> Jenalia Moreno, « Equatorial Guinea seeks investment via consulate here », *Houston Chronicle*, 25 septembre 2009.

<sup>9</sup> Déclaration du sénateur Leahy, 16 octobre 2009.

<sup>10</sup> Entretien téléphonique avec Jack Blum, 17 septembre 2009.

assassiner 50 000 personnes, soit environ 10 % de la population. Son régime prend fin en 1979 lorsqu'il est renversé puis exécuté par Obiang<sup>11</sup>.

Ce dernier n'est toutefois pas un réformateur. En tant que chef de la garde nationale puis commandant des forces armées, il fut un des principaux acteurs de la terrible répression des années Macias. John Bennett, ancien ambassadeur américain en poste en Guinée équatoriale, le décrit comme l'« exécutant en chef, responsable de la plupart des assassinats et des tortures sous Macias »<sup>12</sup>.

Depuis sa prise de pouvoir, Obiang a écrasé l'opposition et réprimé quasiment toute forme de dissidence politique. Il a été « élu » trois fois (en 1989 avec 99 % des voix, en 1996 avec 97,8 % et en 2002 avec 97,1 %) lors de scrutins entachés de nombreuses irrégularités et émaillés de violences<sup>13</sup>. Le parti au pouvoir contrôle 99 des 100 sièges que compte le Parlement. Des proches et des membres de son propre clan ethnique occupent les plus hautes fonctions politiques, militaires et judiciaires<sup>14</sup>. Son second fils, Gabriel Obiang Lima, a la haute main sur les revenus pétroliers, en tant que vice-ministre des mines, de l'industrie et de l'énergie. Teodoro Biyogo Nsue, le beau-frère d'Obiang, ancien ambassadeur aux États-Unis, est aujourd'hui en poste au Brésil.

La dernière enquête annuelle sur les droits de l'homme dans le monde publiée en février 2009 par le département d'État américain signale les nombreux abus et exactions commis en Guinée équatoriale : « Assassinats des forces de sécurité, kidnapping gouvernemental, torture systématique des prisonniers, conditions alarmantes dans les prisons et les centres de détention, impunité, arrestations et détentions arbitraires, 'détention au secret' ... restrictions à la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'association et à la liberté de déplacement, corruption du gouvernement, violences et discriminations faites aux femmes, suspicions de traite des personnes, discriminations à l'encontre des minorités ethniques et restrictions aux droits sociaux. »<sup>15</sup>

Jusqu'au milieu des années 1990, la Guinée équatoriale est un État paria, sans ressources, qui compte peu d'alliés internationaux et est l'un des pays les plus isolés de la planète. Puis, des entreprises américaines, au premier rang desquelles ExxonMobil, ChevronTexaco, Marathon et Amerada Hess, découvrent d'importants gisements de pétrole et de gaz au large de ses côtes. Plusieurs milliards de dollars d'investissements américains plus tard, le pays devient le troisième producteur de pétrole d'Afrique sub-saharienne<sup>16</sup>. De 1993 à 2007, les recettes pétrolières annuelles du gouvernement passent de 2,1 millions de dollars à 3,9 milliards de dollars<sup>17</sup>.

---

<sup>11</sup> Ken Silverstein, « US Oil Politics in the "Kuwait of Africa », *The Nation*, 4 avril 2002, <http://www.thenation.com/doc/20020422/silverstein>

<sup>12</sup> Entretien téléphonique avec John Bennett, 28 août 2009.

<sup>13</sup> Base de données des élections africaines : Guinée équatoriale, <http://africanelections.tripod.com/gq.html>

<sup>14</sup> Human Rights Watch, « Well Oiled: Oil and Human Rights in Equatorial Guinea », 9 juillet 2009, <http://www.hrw.org/node/84253>, p. 14

<sup>15</sup> Département d'État américain, « 2008 Human Rights Report: Equatorial Guinea », <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2008/af/118999.htm>

<sup>16</sup> US Energy Information Administration, « International Energy Data and Analysis for Equatorial Guinea », mise à jour septembre 2009.

<sup>17</sup> FMI, « Equatorial Guinea: Statistical Appendix », avril 1998, Rapport Pays FMI n° 98/33, p. 23, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/1998/cr9833.pdf> ; FMI, « Republic of Equatorial Guinea: 2008 Article IV Consultation », mars 2009, Rapport Pays FMI n° 09/102, p. 25, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2009/cr09102.pdf>

La Guinée équatoriale possède désormais l'un des revenus par habitant les plus élevés au monde, avec 37 200 dollars environ<sup>18</sup>. Pourtant, 77 % de la population vit dans la pauvreté, 35 % meurt avant d'avoir atteint l'âge de 40 ans et 57 % n'a pas accès à de l'eau potable. Entre 1990 et 2007, le taux de mortalité infantile a par ailleurs augmenté, passant de 10 à 12 %<sup>19</sup>.



**Le nouveau stade de Malabo. Le régime Obiang dépense vraisemblablement plus volontiers de l'argent pour des projets prestigieux que pour de l'eau potable. Flickr/Melanie and John Kotsopoulos**

Sous couvert d'un jargon technique, un rapport d'octobre 2008 du Fonds monétaire international (FMI) dresse le portrait affligeant d'un régime sous le flot des revenus pétroliers et extrêmement réticent à en dépenser plus que la portion congrue pour la prospérité de son propre peuple. La pauvreté est « extrêmement élevée » en Guinée équatoriale. La population ne bénéficie d'aucun système de protection sociale autre que la prise en charge, promise aux familles par le gouvernement, de certaines denrées alimentaires « modestes ». Plus d'un tiers des investissements publics vont vers les autoroutes et les autres infrastructures publiques, un tout petit pourcentage seulement allant vers la santé, l'eau et l'éducation. La Guinée équatoriale investit quatre fois plus d'argent dans sa Présidence (3,2 % des fonds publics) que dans le système d'eau et d'évacuation des eaux usées du pays (à peine 0,7 %). Elle affecte également d'importantes sommes à la construction « des infrastructures hôtelières et autres, nécessaires au respect de ses futures obligations internationales (organisation du sommet de l'Union africaine en 2011 et de la Coupe d'Afrique des Nations en 2012) »<sup>20</sup>.

Autrement dit, le régime d'Obiang se montre plus prêt à dépenser de l'argent pour mener à bien des projets prestigieux destinés à impressionner les autres pays africains, que pour fournir de l'eau potable à sa propre population<sup>21</sup>.

<sup>18</sup> CIA, The World Factbook, 2009.

<sup>19</sup> FMI, « Republic Equatorial Guinea: 2008 Article IV Consultation », mars 2009, Rapport Pays FMI n° 09/102, p. 5 ; Rapport 2009 du PNUD sur le développement humain : Guinée équatoriale, [http://hdrstats.undp.org/en/countries/country\\_fact\\_sheets/cty\\_fs\\_GNQ.html](http://hdrstats.undp.org/en/countries/country_fact_sheets/cty_fs_GNQ.html) ; données de l'UNICEF sur la mortalité infantile, septembre 2009, [http://www.childinfo.org/mortality\\_imrcountrydata.php](http://www.childinfo.org/mortality_imrcountrydata.php)

<sup>20</sup> FMI, « Republic of Equatorial Guinea: 2008 Article IV Consultation », mars 2009, Rapport Pays FMI n° 09/102, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2009/cr09102.pdf>

<sup>21</sup> Les efforts du département d'État américain en faveur de la création d'un Fonds social de développement pour la Guinée équatoriale, dans le sillage du scandale de la Riggs, semblent également n'avoir abouti à rien. En théorie, le Président Obiang s'est engagé à affecter un faible pourcentage des recettes pétrolières à des projets de développement pour la population. Le rapport du FMI indique que « sur les 12 projets acceptés, devant être mis en œuvre avec l'assistance de l'agence américaine pour le développement international (USAID) ... le gouvernement doit encore autoriser l'utilisation des fonds alloués au titre du budget 2008 pour que les travaux commencent ». Le rapport poursuit : « De plus amples retards seraient de nature à mettre en doute la sincérité de l'engagement du

Mais la Guinée équatoriale représente un intérêt stratégique pour les États-Unis. À la faveur de la situation agitée et instable que connaît le Moyen-Orient, l'Afrique est devenue un allié énergétique important des États-Unis (les autres principaux producteurs africains sont le Nigeria, l'Angola, le Cameroun et le Gabon). L'Afrique représente désormais 21 % des importations pétrolières américaines. Ce pourcentage, supérieur aux importations en provenance du golfe Persique<sup>22</sup>, a incité le Pentagone à lancer en octobre 2008 le commandement militaire des États-Unis pour l'Afrique, baptisé Africom. Au mois de juin dernier, Barack Obama a effectué son premier voyage en tant que Président sur le continent, se rendant au Ghana, en Afrique de l'Ouest. Sa visite « a eu un retentissement particulier auprès des grandes compagnies pétrolières et des hommes d'affaires américains », indique United Press International. « Le Ghana ... est à la veille de la richesse pétrolière – et les États-Unis le souhaitent. »<sup>23</sup>

« Aucun pays ne peut créer des richesses si ses dirigeants exploitent l'économie afin de s'enrichir personnellement », a déclaré Obama devant le Parlement du Ghana. « Personne ne veut vivre dans une société dans laquelle le droit laisse place à la brutalité et à la corruption. Là n'est pas la démocratie mais la tyrannie, et il est temps d'y mettre un terme. »<sup>24</sup> Il est important que la rhétorique sur la bonne gouvernance de la nouvelle administration Obama soit suivie d'actions concrètes, notamment dans les pays riches en énergie stratégiquement importants comme la Guinée équatoriale.

Au mois d'août dernier, la secrétaire d'État Hillary Clinton s'est rendue en Angola où elle s'est montrée extrêmement peu critique à l'encontre du gouvernement, tant en ce qui concerne son bilan notoire en matière de corruption, que son incapacité à tenir les élections présidentielles qui auraient dû avoir lieu en 1997. Tout en soulignant l'importance d'une bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption pendant toute la durée de son voyage en Afrique, il faut regretter que la secrétaire Clinton n'ait pas affirmé avec plus de fermeté la nécessité de promouvoir une gestion plus transparente des recettes pétrolières en Angola à l'occasion de sa visite. Elle a publiquement déclaré que son voyage avait pour but d'« approfondir et de renforcer [le] partenariat énergétique [avec les États-Unis] » et d'« étudier de nouvelles voies pour faire progresser la sécurité énergétique »<sup>25</sup>.

Les États-Unis ont toujours fait très peu pression sur le régime d'Obiang pour que celui-ci améliore son bilan en matière de droits de l'homme et de corruption. En 2003, le Président Bush a décidé, suite à une intense campagne de lobbying de l'industrie pétrolière, de rouvrir l'ambassade des États-Unis dans le pays fermée huit ans auparavant pour des raisons tant budgétaires que tenant à la situation des droits de l'homme dans le pays (la décision de fermer l'ambassade avait également été facilitée par le fait que le régime d'Obiang avait menacé de tuer l'ambassadeur de l'époque, M. Bennett)<sup>26</sup>.

---

gouvernement. » FMI, « Republic of Equatorial Guinea: 2008 Article IV Consultation », mars 2009, Rapport Pays FMI n° 09/102, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2009/cr09102.pdf>

<sup>22</sup> Energy Information Administration : Statistiques énergétiques officielles du gouvernement américain mises à jour le 23 avril 2009, [http://tonto.eia.doe.gov/energy\\_in\\_brief/foreign\\_oil\\_dependence.cfm](http://tonto.eia.doe.gov/energy_in_brief/foreign_oil_dependence.cfm)

<sup>23</sup> « Obama's Ghana trip underlines oil reserve », *UPI*, 15 juillet 2009, [http://www.upi.com/Energy\\_Resources/2009/07/15/Obamas-Ghana-trip-underlines-oil-reserve/UPI-47731247681902/](http://www.upi.com/Energy_Resources/2009/07/15/Obamas-Ghana-trip-underlines-oil-reserve/UPI-47731247681902/)

<sup>24</sup> NdT : traduction libre. « Key Excerpts: Obama's Ghana speech », *BBC*, 11 juillet 2009, <http://news.bbc.co.uk/1/hi/8145999.stm>

<sup>25</sup> Département d'État américain, « Remarks With Angolan Foreign Minister Assuncao Afonso dos Anjos », 9 août 2009, <http://www.state.gov/secretary/rm/2009a/08/127029.htm>

<sup>26</sup> Peter Maass, « A touch of crude », *Mother Jones*, janvier 2005, <http://www.motherjones.com/politics/2005/01/touch-crude>

En 2006, la secrétaire d'État Condoleezza Rice a rencontré Obiang qu'elle a qualifié de « bon ami » des États-Unis<sup>27</sup>. L'année dernière, le sénateur John Isakson de Géorgie, membre de la commission des affaires étrangères du sénat, s'est rendu en Guinée équatoriale pour y rencontrer des membres du gouvernement et discuter avec eux de « sujets d'intérêt communs ». Il a également visité une usine de gaz naturel dont la production est expédiée depuis le port de Savannah vers son État<sup>28</sup>.

La famille Obiang ne s'est jamais montrée très discrète en ce qui concerne le pillage des richesses nationales. Fin 1999, le Président Obiang a acheté pour 2,6 millions de dollars une propriété située dans les faubourgs du Maryland comptant 10 salles de bains, sept cheminées et une piscine intérieure. L'année suivante, il a acheté une seconde résidence dans le Maryland pour 1,15 million de dollars<sup>29</sup>. En 2008, une association a porté plainte devant la justice espagnole accusant la famille Obiang et 11 parents d'avoir utilisé des capitaux issus du blanchiment pour acheter des chalets et des résidences dans le pays.<sup>30</sup> L'enquête est actuellement en cours, mais certaines informations sur les transferts d'argent ont filtré. L'avocat du gouvernement de la Guinée équatoriale a récemment écrit à *El País* pour rejeter les allégations des plaignants<sup>31</sup>.

Un rapport de 2004 du Sous-comité permanent d'enquête du Sénat américain indique que le Président Obiang disposait d'environ 700 millions de dollars de fonds publics déposés par des compagnies pétrolières américaines actives en Guinée équatoriale sur des comptes bancaires à la Riggs, à Washington D.C. (Suite à l'enquête, la banque Riggs a été condamnée au civil et au pénal à verser des amendes d'un montant de 41 millions de dollars pour violations des règlements bancaires, un vice-président sénior a plaidé coupable à quatorze chefs d'inculpation pour fraude et blanchiment d'argent. La banque, dont le titre a été très fortement dévalorisé, a finalement été vendue à la PNC Bank.)<sup>32</sup>. D'après le rapport, Chevron, Marathon, Amerada Hess Corporation, ExxonMobil et d'autres compagnies pétrolières américaines « se sont sans doute rendues coupables de pratiques de corruption en effectuant des versements de sommes importantes d'argent » à des hauts fonctionnaires du gouvernement équato-guinéen, à des membres de leurs familles et aux entreprises qu'ils contrôlaient, « ou en ayant des relations d'affaires » avec ceux-ci<sup>33</sup>.

« Avant la manne pétrolière, il n'y avait pas beaucoup d'argent à voler. Lorsque l'argent du pétrole a commencé à couler à flots, aucun système de protection n'existait », souligne

---

<sup>27</sup> Ken Silverstein, « Our friend Teodoro », *Harpers*, 18 avril 2006 ; Communiqué de presse de Global Witness, « New US Envoy to Equatorial Guinea Must Hold Government Accountable for Corruption and Human Rights Abuses », 3 août 2006. En 2007, Donald Trump, éminente autorité, a dit qu'il renverrait Rice en tant que secrétaire d'État car elle ne savait absolument pas comment s'y prendre avec les despotes. « Elle parcourt le monde à la rencontre de dictateurs, des meurtriers impitoyables et vicieux, beaucoup plus intelligents qu'elle ... Dans leur bureau, elle s'assoit pour une séance de photos. Puis elle part, fait un signe de la main, monte dans son avion, et rien ne se passe, jamais rien ne se passe. » D. Trump et W. Zanker, *Think Big and Kick Ass. In Business and Life*. 2007, p.152.

<sup>28</sup> Embassy News, ambassade américaine, Malabo, Guinée équatoriale, « Georgia State Senator John Isakson Visits Equatorial Guinea », [http://malabo.usembassy.gov/senator\\_isakson\\_visit.html](http://malabo.usembassy.gov/senator_isakson_visit.html)

<sup>29</sup> Ken Silverstein, « Our new favourite despot », *salon.com*, 29 avril 2002, <http://dir.salon.com/story/politics/feature/2002/04/29/obiang/print.html>

<sup>30</sup> Plainte déposée auprès du tribunal d'instruction, 21 octobre 2008.

<sup>31</sup> Par exemple, José María Irujo, « La familia de Obiang ingresó dinero de una cuenta investigada en España », *El País*, 25 octobre 2009. Concernant la déclaration de l'avocat de la Guinée équatoriale en réponse à la plainte, voir Jorge Trias Sagnier, « Aclaración sobre Guinea », *El País*, 28 mai 2009

<sup>32</sup> Voir le chapitre 3 du rapport de Global Witness, « Sans vigilance, les banques et leurs relations d'affaires avec des régimes corrompus », mars 2009

<sup>33</sup> Sous-comité permanent d'enquête du Sénat américain, « Money Laundering and Foreign Corruption: Enforcement and Effectiveness of the Patriot Act Case Study involving Riggs Bank », 15 juillet 2004, p. 96, [http://hsgac.senate.gov/public\\_files/ACF5F8.pdf](http://hsgac.senate.gov/public_files/ACF5F8.pdf)

Antony Goldman, de PM Consulting, cabinet-conseil en énergie de Londres. « *L'absence d'une culture de surveillance du gouvernement, l'absence de médias, sans parler de médias indépendants, l'absence d'un système judiciaire digne de ce nom et de toute surveillance extérieure, le pays étant largement oublié par le reste du monde, ont permis à la corruption de prospérer d'une manière dont elle a prospéré dans très peu d'autres pays.* »<sup>34</sup>

Sur le volet du dossier relatif à la prodigalité du clan Obiang, la première pièce à conviction n'est autre que TNO lui-même, titulaire de trois comptes bancaires à la Riggs, dont un ouvert au nom d'une entreprise offshore des Bahamas dénommée Awake Ltd. TNO a effectué une partie de sa scolarité en France dans un lycée de renom. Il a également été inscrit dans une université française. Les études n'étaient cependant pas son fort, semble-t-il. Un ancien agent des renseignements américains, reconverti dans le privé, et chargé de suivre les activités de TNO du fait de son statut de probable successeur de son père, a déclaré que son passage en France à l'université avait été marqué par des fêtes longues et nombreuses<sup>35</sup>.

Puis, fin 1991, TNO s'inscrit à l'université Pepperdine de Malibu pour y suivre une formation d'anglais deuxième langue. Elisa Wax, directrice de cette formation à l'époque, se rappelle avoir vu TNO arriver sur le campus en voiture de sport ou en limousine. « Il était accompagné par sa cour », nous dit-elle. « Il était là pour faire la fête et assistait rarement aux cours. »<sup>36</sup>

Seule condition d'admission au programme, l'acquittement des droits d'entrée et des frais d'internat de 3 400 dollars par session. Toutefois, TNO allait et venait entre l'hôtel Beverly Wilshire et la maison qu'il louait à Malibu, qui a été détruite par « un incendie », indique Elisa Wax. « Un saccage en bonne et due forme. »<sup>37</sup> TNO n'a pas répondu à ces allégations.

Mais Elisa Wax recevait également un flux ininterrompu d'appels téléphoniques du Beverly Wilshire et de nombreuses boutiques de Beverly Hills, qui cherchaient à obtenir le paiement de factures impayées. Tous étaient renvoyés à un représentant d'une entreprise basée à Houston et dénommée Walter International, ultérieurement rachetée par CMS Energy, laquelle détenait une participation dans des gisements au large des côtes de Guinée équatoriale, et finançait les « études » de TNO à Pepperdine. L'employée chargée par Walter de gérer ces demandes s'« arrachait les cheveux », précise Elisa Wax. « Beaucoup de gens essayaient de mettre la main sur Teodorin. »

Bennett, alors ambassadeur, avait été informé du comportement de TNO à Pepperdine. Celui-ci aurait accumulé une facture de 50 000 dollars à la charge de Walter International pendant les cinq mois de sa participation au programme<sup>38</sup>.

TNO retourne ensuite en France, où il travaille quelque temps pour une entreprise dénommée Saga, laquelle possédait de nombreux intérêts en Afrique et cherchait à renforcer sa présence en Guinée équatoriale. Saga ne semble avoir embauché TNO que pour s'attirer les faveurs du Président Obiang. « Teodorin ne travaillait pas et était peu présent », nous a indiqué un employé de Saga. « Il avait un bureau, c'est tout. »<sup>39</sup>

Au cours des années 1990, TNO séjourne régulièrement en Guinée équatoriale. C'est à ce moment que son père va chercher à promouvoir le profil politique de son fils. La tâche s'annonce dès le début difficile. En effet, lors de passages à la télévision locale, on le découvre parlant sa langue natale comme un étranger, indique l'ancien agent des

---

<sup>34</sup> Entretien téléphonique avec Antony Goldman, 14 septembre 2009

<sup>35</sup> Entretien personnel avec un ancien agent des renseignements américains, 5 juin 2009.

<sup>36</sup> Entretien téléphonique avec Elisa Wax, 31 août 2009

<sup>37</sup> Entretien téléphonique avec Elisa Wax, 31 août 2009

<sup>38</sup> Entretien téléphonique avec John Bennett, 28 août 2009.

<sup>39</sup> Entretien téléphonique avec un employé de Saga, 3 septembre 2009.

renseignements américains<sup>40</sup>. Mais les efforts d'Obiang pour mettre en avant TNO auraient également suscité la résistance des chefs de tribu, écœurés par son « comportement extravagant ».

À la fin des années 1990, TNO est nommé par son père ministre des forêts, de la pêche et de l'environnement. TNO étant également le propriétaire d'une grande entreprise d'exploitation forestière, cela reviendrait à nommer le principal actionnaire de Lockheed Martin secrétaire d'État américain à la défense.

À l'époque, le pétrole et le gaz ne généraient que peu d'argent, et le bois était la principale source de recettes publiques. « Des entreprises malaisiennes, nord-coréennes et chinoises exploitaient les sites du continent. [TNO] recevait de ces entreprises de l'argent en liquide ... en contrepartie de l'abattage des arbres. Pour la plupart, il s'agissait de bois précieux », souligne l'ancienne source de renseignements américaine. Ce récit est en partie confirmé par les documents d'enquête du département américain de la justice et de l'ICE. En tant que ministre des forêts, TNO aurait en effet « institué un 'impôt révolutionnaire' sur le bois dont le paiement devait lui être directement adressé, en liquide ou en chèque libellé à l'ordre de la Somgui Forestal, entreprise forestière appartenant à Teodoro Nguema OBIANG ».

Malgré sa réputation, le gouvernement français a courtisé TNO, voyant en lui l'homme qui succéderait à son père. Les autorités françaises l'ont également protégé alors qu'il vivait à Paris, étouffant une affaire d'accident dans lequel une voiture de luxe aurait été détruite, confie l'ancien agent de renseignements. Toujours selon lui, des agents français basés au Gabon, mais également Elf-Aquitaine, auraient versé de l'argent à TNO. Elf, compagnie pétrolière française rachetée par Total, s'est fait un nom dans le domaine de la corruption des chefs d'États étrangers, même si TNO n'est pas cité dans le dossier ni dans le procès qui s'est tenu en France en 2003<sup>41</sup>. « Les Français avaient des troupes stationnées à Pico Basile, localité dominant Malabo qui était le principal nœud du réseau de télécommunications du pays », dit-il. « Ils avaient mis en place un plan pour contrôler l'aéroport, les ports et les télécommunications en cas d'instabilité. »

TNO rendait souvent visite aux légionnaires français stationnés à Pico Basile, mais il s'attachait aussi à développer des liens avec les États-Unis qui cherchaient à renforcer leur influence en Afrique de l'Ouest, suite au déclin de la domination française dans la région. « Le Pentagone avait envoyé des forces spéciales dans le pays qui travaillaient étroitement avec Teodorin », indique cette personne<sup>42</sup>. « Celui-ci souhaitait disposer de troupes équato-guinéennes entraînées par les Américains, qui lui seraient loyales et sur lesquelles il pourrait compter à la mort de son père. »

L'ancien agent de renseignements ajoute ceci quant à la volonté américaine de promouvoir la démocratie en Guinée équatoriale : « Nous œuvrons pour la démocratie sans vraiment trop y croire, car nous devons composer avec les forces en présence sur le terrain, faute de mieux. Nous avons besoin de leur pétrole. Les gouvernants n'y connaissent pas grand-chose et sont

---

<sup>40</sup> Entretien personnel avec un ancien agent des renseignements américains, 5 juin 2009.

<sup>41</sup> Dans un rapport de 2004 intitulé « C'est l'heure de la transparence », Global Witness décrit la manière dont le procès de 37 ex-dirigeants d'Elf, ayant abouti à la condamnation de 30 d'entre eux, a mis à jour un vaste système de pots-de-vin versés à des Présidents et à des hommes politiques africains pendant des dizaines d'années, pour que Elf conserve sa position dominante sur le marché.

<sup>42</sup> Le Washington Post a également indiqué en 1998 que le troisième contingent des forces spéciales de Fort Bragg, N.C. « formait plusieurs dizaines d'unités d'infanterie en Guinée équatoriale dans les domaines de la planification des opérations, des tactiques de combat, de la navigation terrestre, de la reconnaissance et de la médecine ». Dana Priest, « US Military Trains Foreign Troops », *Washington Post*, 12 juillet 1998.

violents au plus haut point, mais ils savent se maintenir au pouvoir. Si l'aîné prend le pouvoir, il faut s'en accommoder. »

\*\*\*\*\*

Il est impossible d'établir une liste détaillée du patrimoine de TNO, mais l'on sait que celui-ci a possédé en Guinée équatoriale plusieurs entreprises forestières et une compagnie aérienne. Il y dirige également Asonga, seule station de radio privée et chaîne de télévision publique de Guinée équatoriale. (En 2003, la station de radio a déclaré que le Président était un Dieu « en contact permanent avec le Tout-Puissant », pouvant « tuer quiconque sans aller en enfer ».)<sup>43</sup>

À Los Angeles, TNO a été à la tête d'un label hip-hop baptisé TNO Entertainment, qui a produit deux albums avant de fermer ses portes. Dans le but de s'attirer les faveurs de la rappeuse Eve, TNO a dépensé 680 000 dollars pour l'emmener en croisière sur le yacht de 90 mètres de long de Paul Allen, l'un des fondateurs de Microsoft<sup>44</sup>. Eve a été pendant un certain temps la petite amie de TNO<sup>45</sup>. Nous avons contacté son agent qui n'a pas souhaité s'exprimer.

Une source très au fait des folies que ses comptes à la Riggs lui permettaient de faire nous a indiqué que Teodorin appelait très fréquemment son banquier pour que celui-ci assouvisse certains caprices extravagants. Un jour, il lui demande de faire en sorte que l'on achemine en avion ses amis à Rio de Janeiro pour le carnaval. Un autre, qu'une Bentley soit transportée par avion depuis l'Écosse jusqu'à Los Angeles. Un autre encore, qu'un hélicoptère rejoigne immédiatement son bateau pour ramener à terre une jeune femme dont il ne voulait plus à bord. D'après cette source, TNO aurait également promis une récompense à 6 chiffres à quiconque lui présenterait Halle Berry<sup>46</sup>.

TNO a été plusieurs fois poursuivi devant les tribunaux civils de Californie par des entrepreneurs floués<sup>47</sup>, ainsi que pour prise de possession illicite d'une Mercedes CL600c. Dans cette dernière affaire, une société de leasing affirmait que l'autre défendeur en la cause, qui avait conclu avec elle un contrat de crédit-bail sur quatre ans pour acheter le modèle Mercedes à 125 000 dollars, l'avait revendu à un concessionnaire peu scrupuleux avant le terme du contrat et, donc, sans en être le véritable propriétaire. La Mercedes a été ensuite rachetée par TNO à ce concessionnaire. D'après la société de leasing Mercedes, TNO aurait agi « en parfaite connaissance de cause, de manière intentionnelle et malveillante ». Ni TNO ni l'autre défendeur n'ont répondu aux assignations lancées dans le cadre de cette affaire qui a fait l'objet d'un règlement à l'amiable en 2003<sup>48</sup>. La société de leasing Mercedes n'a pas souhaité s'exprimer sur cette affaire.

---

<sup>43</sup> « Equatorial Guinea's 'God' », *BBC News Online*, 26 juillet 2003, <http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/3098007.stm>

<sup>44</sup> Correspondance électronique avec Chris Shoeman, avocat de George Ehlers, 26 octobre 2009 ; voir les notes de bas de page 56 et 57.

<sup>45</sup> George Rush et Joanna Rush Molloy, « Rapper Gives Her African Hotshot the Eve-Ho, Sez Pal », *New York Daily News*, 16 août 2006, [http://www.nydailynews.com/archives/gossip/2006/08/16/2006-08-16\\_rapper\\_gives\\_her\\_african\\_hot.html](http://www.nydailynews.com/archives/gossip/2006/08/16/2006-08-16_rapper_gives_her_african_hot.html)

<sup>46</sup> Entretien personnel avec une personne très au fait des dépenses de Teodorin à partir de ses comptes bancaires à la Riggs, 10 juin 2009.

<sup>47</sup> Les greffes californiens font état de plusieurs affaires impliquant Teodorin dans les rubriques « Fraude contractuelle », « Défaut de paiement », « Autres manquements contractuels ». Au cours d'entretiens téléphoniques avec plusieurs entrepreneurs ayant poursuivi TNO, les entrepreneurs ont indiqué être parvenus à récupérer une partie des sommes dues par TNO. Entretiens téléphoniques, 19 octobre 2009.

<sup>48</sup> Affaire n° BC 302418, Cour supérieure de Californie, Comté de Los Angeles, District central. Un greffier a confirmé qu'une transaction avait été conclue, entretien téléphonique, 28 septembre 2009.

En France, l'un de ses terrains de jeu préférés, une équipe télévisée a pu suivre TNO descendant les Champs-Élysées au volant d'une Bentley, puis dans des boutiques de luxe, achetant pas moins de 30 costumes en l'espace d'une seule après-midi. Il a également été filmé dans l'hôtel luxueux dans lequel il séjournait, participant à une séance de dégustation de vins. « Très bien, très bien », peut-on le voir dire, un verre de rouge à la main<sup>49</sup>.



**Le Plaza Athénée Hotel, à Paris, où TNO a séjourné. TNO vit dans le luxe alors que la population équatorienne souffre. Flickr**

Un homme d'affaires occidental, qui a entretenu des relations d'affaires avec TNO à la fin des années 1990, se rappelle l'avoir rencontré à Paris au Plaza Athénée, l'un des palaces les plus luxueux de la capitale situé entre les Champs-Élysées et la tour Eiffel. TNO y avait réservé trois suites (les tarifs actuels vont de 1 400 dollars pour la moins chère à 29 000 dollars pour la plus chère), ainsi que plusieurs autres chambres pour y loger son entourage constitué de gardes du corps et de petites amies. « L'ambassadeur de Guinée équatoriale en France lui courait autour comme un majordome », se souvient l'homme d'affaires<sup>50</sup>.

TNO a également invité cette personne, ainsi que beaucoup d'autres, à dîner à La Maison du Caviar. « Il disposait d'un salon privé et commandait beaucoup de champagne et tellement de caviar que l'on aurait pu le manger à la pelle », commente la source. « Tout ce qu'il sait faire c'est dépenser de l'argent, c'est comme ça qu'il mesure le succès. »

En 2007, trois organisations non gouvernementales françaises, Sherpa, Survie et Fédération des Congolais de la Diaspora, ont déposé une plainte visant les familles au pouvoir en Guinée équatoriale et dans d'autres pays africains, faisant valoir que les biens qu'elles avaient acquis en France ne pouvaient l'avoir été avec leur salaire officiel. Suite à cette plainte, une enquête de police a été ouverte, laquelle a permis de découvrir que les dirigeants et les membres des familles au pouvoir en République du Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale, possédaient en France des propriétés et des voitures de luxe d'une valeur de plusieurs dizaines de millions de dollars ainsi que des dizaines de comptes bancaires. Au cours des dix dernières années, les dépenses de Teodorin Obiang en voitures de luxe uniquement se sont élevées à 6,3 millions de dollars.

---

<sup>49</sup> *60 Minutes*, 18 juillet 2004.

<sup>50</sup> Entretien personnel avec un homme d'affaires occidental, 9 septembre 2009.

Le rapport d'enquête de 200 pages de la police française indique que TNO était titulaire de plusieurs comptes bancaires auprès d'établissements de renom comme Barclays, BNP Paribas et HSBC, qui lui ont permis d'acheter une Ferrari 550 Maranello et une Ferrari 512M. Il a également acheté en France deux Maseratis, une Rolls Royce, et plusieurs Bugattis valant chacune un million et demi de dollars. Une enquête ultérieure diligentée par la Tracfin, la cellule française de lutte anti-blanchiment, a conclu que les flux financiers qui ont permis à TNO d'acheter les Bugattis étaient « probablement le fruit du blanchiment de fonds publics détournés ». L'affaire a été classée sans suite pour des raisons, semble-t-il, d'ordre politique, le Procureur jugeant que les infractions n'étaient pas suffisamment caractérisées. Transparency International France a toutefois déposé une nouvelle plainte. Jugée recevable en mai 2009 par les autorités françaises, la Cour d'appel de Paris l'a rejetée le 29 octobre 2009 au motif, cette fois-ci, qu'une organisation de la société civile ne peut pas intenter une action à l'encontre de chefs d'État<sup>51</sup>.

En Afrique du Sud, TNO a acheté pour 7 millions de dollars deux résidences au Cap en 2004. Le *Sunday Times* d'Afrique du Sud indique que les maisons « n'étaient pas dignes du fils du Président de l'un des plus grands pays producteurs de pétrole d'Afrique », comme en témoignent les millions de dollars dépensés par TNO en frais de rénovation et en diverses installations, salle de cinéma, écrans plasma, salles de bains en marbre avec baignoires et robinets en chrome<sup>52</sup>. Le journal cite par ailleurs le témoignage d'un ancien garde de sécurité de Teodorin, dont le nom n'a pas été divulgué, et d'après qui son employeur « se baladait toujours avec une valise remplie de billets » et dépensait des milliers de dollars en champagne et en charmantes compagnes de table<sup>53</sup>.

En 2006, une entreprise sud-africaine, la South African firm Engineering Design and Construction Company (EDC), a poursuivi le gouvernement de Guinée équatoriale pour non-respect d'un contrat d'une valeur de 7,8 millions de dollars ayant pour objet la construction d'un aéroport dans le pays<sup>54</sup>. Suite à un litige avec un responsable du gouvernement, le propriétaire d'EDC, George Ehlers, a dû renoncer au projet et évacuer clandestinement son personnel qui s'était même retrouvé un moment en prison. Ehlers, qui n'a été payé que pour une partie de son travail, a dû laisser en Guinée équatoriale plusieurs millions de dollars de matériel. Celui-ci a obtenu, dans le cadre d'une action intentée devant la Haute Cour du Cap, la saisie de deux résidences appartenant à TNO, au motif que les propriétés, bien qu'au nom de Teodorin, avaient été achetées avec de l'argent public et étaient, de fait, la propriété du gouvernement Obiang avec lequel il avait signé le marché de l'aéroport. Teodorin ne pouvant pas avoir acheté les maisons avec son seul traitement de ministre, Ehlers a fait valoir qu'il avait forcément détourné des fonds publics.

Pour sa défense, TNO a présenté une explication qui reconnaît pour ainsi dire que le « service » du gouvernement dans son pays s'accompagne de multiples récompenses : « Les ministres et les fonctionnaires en Guinée équatoriale ont le droit de posséder des sociétés qui peuvent participer à des consortiums avec des entreprises étrangères dans le but de se voir attribuer des marchés publics. Si l'entreprise remporte le marché, le pourcentage du coût total du marché que l'entreprise obtient dépend des conditions négociées entre les parties. En tout

---

<sup>51</sup> Voir le chapitre 4 du rapport de Global Witness, « Sans vigilance : les banques et leurs relations d'affaires avec des régimes corrompus », mars 2009, pour de plus amples informations sur ces comptes bancaires et ces voitures ; BBC News Online, « France halts African leaders case », 29 octobre 2009.

<sup>52</sup> Nashira Davids, « How African president's son blew millions », *Sunday Times (Afrique du Sud)*, 20 août 2006, <http://www.frontlineafrica.org/content.php?x=How%20African%20president%20s%20son%20blew%200millions>. Entretien téléphonique avec le journaliste, 20 octobre 2009.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Affaire n° 1407/2006, Maseve Investments 7 (PTY), Ltd., contre le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale (premier défendeur), Teodoro Nguema Obiang (second défendeur). Voir John Reed, « Taking a cut acceptable, says African minister », *Financial Times*, 25 octobre 2006.

état de cause, cela signifie qu'une part importante du prix du marché finit sur le compte bancaire du ministre. »<sup>55</sup>

Ehlers a obtenu gain de cause en première instance dans l'action en saisie-attribution des propriétés. Cette décision a toutefois été infirmée par la Cour d'appel, qui a considéré que les résidences étant au nom de TNO, étaient sa propriété et non celle du gouvernement, quelle que soit l'origine des fonds en ayant permis l'acquisition<sup>56</sup>. Une des résidences de TNO est désormais investie par des squatters. Des squatters vivent également dans l'autre, sur les terrasses. Les deux résidences semblent être à l'abandon<sup>57</sup>.

\*\*\*\*\*

Le 4 septembre 2007, Stewart C. Robinson, directeur adjoint de la section criminelle du bureau des affaires internationales du département de la justice, a transmis en urgence aux enquêteurs français une « demande d'assistance dans l'enquête portant sur Teodoro Nguema OBIANG et ses associés ». La section « Fraude » et la section « Saisie des actifs et Blanchiment d'argent » du département de la justice, ainsi que l'ICE, ont ouvert une « enquête sur les activités suspectes de Teodoro Nguema OBIANG et de ses associés », indique le document. « Les Procureurs soupçonnent que la plupart, sinon tous les biens possédés par Teodoro Nguema OBIANG, sont le produit d'activités d'extorsion, de corruption et de détournement de fonds publics. »<sup>58</sup>

Les « cibles de l'enquête » étaient TNO, Michael Jay Berger, son avocat à Los Angeles « ayant servi d'intermédiaire dans le cadre des transferts de fonds depuis la Guinée équatoriale », et la Somagui Forestal, « entreprise forestière appartenant à [TNO] à l'origine d'importants mouvements de fonds vers les États-Unis ».

Le document indique que la propriété de Malibu a été achetée au nom d'une société écran de droit américain, Sweetwater Malibu, LLC, dont TNO est le président, et son jet par une autre société écran lui appartenant également, Ebony Shine International, Ltd., immatriculée dans les îles Vierges britanniques.

La demande d'assistance invoquait à titre de justification « la réputation [de corruption] de la Guinée équatoriale au sein de la communauté internationale, les énormes richesses du pays en ressources naturelles, et la mainmise de la famille OBIANG MBASOGO sur le gouvernement et l'économie du pays ». Elle faisait également état des paiements effectués par des entreprises forestières à la Somagui Forestal, ainsi que la déposition de TNO devant un tribunal sud-africain, dans laquelle il admet que les ministres perçoivent une part des marchés publics. Si, selon TNO, « cette pratique est légale, l'affirmation donne cependant à penser qu'il est lui-même le destinataire de pots-de-vin ou coupable d'extorsion de fonds en percevant un pourcentage sur les marchés publics », souligne Robinson.

Mais là ne sont pas les seuls éléments d'appréciation présentés par Robinson. L'enquête aux États-Unis sur TNO et ses associés a « permis d'identifier plusieurs opérations suspectes provenant ou transitant par le système financier français », à destination de banques américaines :

---

<sup>55</sup> Déposition de Teodoro Nguema Obiang dans l'affaire n° 1407/2006, Maseve Investments 7 (PTY), Ltd., contre le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale (premier défendeur), Teodoro Nguema Obiang (second défendeur).

<sup>56</sup> Entretien téléphonique avec Chris Shoeman, avocat de M. Ehlers, 12 octobre 2009.

<sup>57</sup> Entretien téléphonique avec Chris Shoeman, 26 octobre 2009.

<sup>58</sup> Lettre de Stewart C. Robinson, directeur adjoint de la section criminelle du bureau des affaires internationales du département de la justice, aux policiers français, 4 septembre 2007.

- En avril 2005, TNO « est à l'origine d'au moins cinq virements » de 5,9 millions de dollars chacun « de la Société Générale de Banque en Guinée Équatoriale à la Banque de France ( numéro de compte 2000193528235), puis sur le compte de la banque correspondante Wachovia Corporation numéro 2000055333 à la First American Trust FSB au nom de First American Title ». Les enquêteurs pensent qu'une partie de ces fonds a servi à acquérir la propriété de Malibu, achetée au nom de la société écran de droit américain, Sweetwater.



**TNO a acquis cette propriété à Malibu pour 35 millions de dollars, avec pour seul salaire quelques milliers de dollars par mois.**

- En avril 2006, Teodoro Nguema OBIANG « est à l'origine de trois virements » de fonds d'un compte à la Société Générale de Banque en Guinée équatoriale. Les fonds ont transité par la Banque de France (numéros de compte 2000193528235 et 0000061000012) et sur le compte d'une banque correspondante, la Wachovia Atlantic, avant de se retrouver sur un compte auprès de la Bank of America au nom de McAfee & Taft, numéro 071601562059. Ces transferts ont permis à TNO de déplacer 10,3 millions de dollars vers les États-Unis<sup>59</sup>.
- Entre mai et juin 2006, TNO et ses associés ont effectué six virements depuis le compte numéro 0000061000012 à la Banque de France sur un compte de la banque correspondante Wachovia Atlantic et le compte numéro 322998 de la banque UBS à New York, au nom de Insured Aircraft Title Service Correspondent. Au total, les fonds s'élèvent à 33,8 millions de dollars. Les enquêteurs pensent que l'argent a été utilisé par TNO pour acheter son jet de luxe par l'intermédiaire d'une société écran immatriculée dans les îles Vierges britanniques, Ebony Shine International Ltd.
- Entre novembre 2006 et juin 2007, « les activités suspectées de blanchiment d'argent ont continué ...à travers un intermédiaire ». Cet intermédiaire est l'avocat de TNO, Michael Jay Berger, qui a été le destinataire d'au moins quatre virements de fonds d'une valeur totale de 800 000 dollars. Les éléments de preuve indiquent que les virements proviennent d'un compte au nom de la Somagui Forestal, l'entreprise forestière de TNO, auprès de la CCEI Bank en Guinée équatoriale. Deux des transferts ont été effectués par l'intermédiaire de la banque Fortis et deux autres par l'intermédiaire de Natixis. Ces banques situées en France ont ensuite envoyé l'argent

<sup>59</sup> Un représentant du cabinet McAfee and Taft a démenti que Teodorin était un de leurs clients, ajoutant qu'il n'avait pas directement connaissance des transactions qui ont dû être effectuées pour le compte d'un autre client. Entretien téléphonique avec un représentant de McAfee and Taft, 15 octobre 2009.

sur le compte de l'avocat Berger ou le compte fiduciaire numéro 0720-115581 auprès de la Union Bank of California<sup>60</sup>.

L'enquête a également permis d'établir que TNO possédait en France plusieurs résidences à Paris et qu'il aurait transféré en 2006 de l'argent depuis les États-Unis vers la France pour l'achat d'une voiture de sport de marque Bugatti pour plus d'un million de dollars. « Compte tenu des informations qui accompagnent les virements électroniques à la disposition des enquêteurs américains, il est fort possible que, si ces transferts témoignent d'activités illégales aux États-Unis, les activités qui y sont associées soient également contraires au code pénal français », note Robinson.

Au soutien de la demande d'assistance, les responsables américains ont envoyé aux enquêteurs français une présentation PowerPoint préparée par l'agent spécial en charge du dossier du bureau de Miami de l'ICE. Celle-ci indiquait que la propriété de TNO à Malibu « faisait l'objet d'importants travaux de rénovation estimés à plusieurs millions de dollars » et qu'il possédait « plusieurs voitures de luxes exposées au musée automobile Petersen de Los Angeles », à savoir, deux Rolls Royce Phantoms, d'une valeur de 350 000 dollars chacune, deux Maybachs, d'une valeur également de 350 000 dollars chacune, quatre Ferraris, d'une valeur de 250 000 chacune, et une Rolls Royce Park Ward. La présentation mentionnait également son jet, le Gulf Stream V (en cours de « rénovation/personnalisation ») et deux bateaux à moteur d'une valeur inconnue. Les enquêteurs ont aussi appris par deux sources indépendantes qu'il faisait construire un yacht de luxe de 60 mètres de long, toutes options, dont un aquarium à requins. Récemment, il aurait cherché à acheter « cash » un appartement au Ritz Carlton de New York pour 20 millions de dollars (impossible de dire si l'opération a été menée à bien) et serait à la recherche d'une propriété à Miami<sup>61</sup>.

La présentation indiquait également que TNO :

- était un « consommateur occasionnel de drogues (fêtes de 3-4 jours avec des amis) ».
- voyageait fréquemment à destination des États-Unis en tant que diplomate de catégorie A1, « bien qu'il s'y rende rarement en voyage officiel ».
- « utiliserait les recettes pétrolières de son pays pour financer son train de vie 'extravagant' ».
- « se rend fréquemment aux États-Unis en possession de plus d'un million de dollars en liquide sans déclarer les fonds », un délit passible de cinq ans de prison.
- « aurait été le destinataire d'importants virements de fonds hebdomadaires à travers le compte d'une entreprise 'fictive' à la Union Bank of California ».
- a fait l'objet « de plusieurs déclarations d'opérations suspectes en matière de blanchiment d'argent de la part d'institutions financières, parmi lesquelles Bank of America et Wachovia. À la suite de ses activités, ces deux banques ont fermé tous les comptes liés à Obiang et à ses associés », poursuit le document.

Ces informations sur le rôle des banques soulèvent un certain nombre de points troublants dont devraient se saisir les autorités américaines.

---

<sup>60</sup> Michael Jay Berger n'a pas répondu aux demandes d'explication que nous lui avons transmises.

<sup>61</sup> Walter Moran, « US Immigration and Customs Enforcement: Teodoro Nguema Obiang, et al ». Présentation PowerPoint non datée de Walter Moran, agent spécial des services d'immigration et des douanes de Miami, Floride, à des policiers français.

## **Problème éthique**

Le premier problème est un problème d'ordre moral. Tout en ne pouvant que se féliciter du fait que ces deux banques aient fini par rompre leurs liens avec TNO, il est surprenant, sur le plan éthique, que non seulement elles, mais d'autres institutions financières citées dans les documents, aient entretenu des relations d'affaires avec lui durant la période en question. Les banques ne sont pas tenues de traiter avec n'importe quel client. En l'espèce, des vérifications élémentaires auraient révélé soit que l'on ne pouvait pas établir l'origine de ces transferts de fonds considérables (dans les cas d'UBS et de First American, les sommes ont été versées sur les comptes d'entreprises gérant des aéronefs et des biens immobiliers), soit qu'ils provenaient du fils super-riche d'un dictateur violent dont la population vit dans la plus grande pauvreté. Certaines banques, tout en déposant des déclarations d'opérations suspectes, ont néanmoins exécuté les virements.

Soyons parfaitement clairs : une banque américaine, la Riggs, a été condamnée à une forte amende et vendue au prix d'une très forte dévalorisation boursière pour avoir eu comme clients les Obiang. Aujourd'hui, elle sert d'exemple pour faire prendre conscience aux responsables de la conformité des banques de ce qu'il en coûte de ne pas faire ce qu'il faut. Après cela, aucune banque saine d'esprit, américaine (ou, en effet, française), ne devrait souhaiter avoir quoi que ce soit à faire avec Teodorin Obiang. Les activités de blanchiment d'argent qui éveillent les soupçons du gouvernement américain ont eu lieu trois ans après les premiers récits des médias sur les relations qu'a entretenues la banque Riggs avec des responsables du gouvernement de Guinée équatoriale, deux ans après les conclusions du Sénat sur cette affaire et l'amende de 25 millions de dollars infligée à la Riggs pour avoir violé la loi sur le secret bancaire dans le cadre de cette relation, et un an après l'effondrement et la vente de la Riggs à PNC sous l'effet du scandale.

## **Problème réglementaire n° 1 : déclarations d'opérations suspectes**

Sur le plan juridique, les banques américaines sont tenues, d'une part, de prendre des mesures de vigilance afin d'identifier leur client et l'origine des fonds et, d'autre part, de déposer des déclarations d'opérations suspectes (DOS) aux autorités lorsqu'elles soupçonnent des activités de blanchiment d'argent. Mais contrairement au Royaume-Uni où la banque qui transmet une déclaration d'opération suspecte doit obtenir le consentement des autorités pour effectuer l'opération (ce qui permet aux autorités de contrôler davantage les transactions et de rassembler des preuves), les banques américaines peuvent déposer une déclaration et continuer comme si de rien n'était. Il appartient à la police et à la justice de prendre les mesures qui s'imposent suite au signalement d'une opération suspecte, et de suivre la trace des fonds une fois qu'ils ont été déplacés. Mais si les autorités ne donnent pas suite aux informations que contient une déclaration d'opération suspecte, soit parce qu'elles sont débordées, soit parce qu'elles sont tout simplement distraites, les banques peuvent effectivement, et en toute impunité, entretenir des relations d'affaires avec le fils d'un dictateur corrompu, pour autant qu'elles transmettent une déclaration aux autorités concernant chaque opération suspecte. Dès lors, bien que les banques ne puissent, en théorie, traiter ou accepter de fonds illicites, l'argent se retrouve souvent très loin lorsque les autorités ont enfin trouvé le temps de se pencher sur le problème. On obtient ainsi le pire résultat qui soit : la banque respecte la loi en déposant une déclaration, mais l'argent sale se retrouve aux États-Unis.

## **Problème réglementaire n° 2 : propriétaire effectif des comptes d'entreprises**

La majorité des banques américaines réalisant ces transactions exécutaient des virements électroniques ou détenaient des comptes pour des entreprises dont Teodorin payait les services. La question des virements électroniques est un thème à part entière qui sera traité plus loin. Mais comme nous l'avons déjà vu, les documents font également valoir que la Union Bank of California a tenu le compte d'une entreprise « fictive » sur lequel Teodorin recevait chaque semaine des fonds considérables. Les comptes ouverts au nom d'entreprises détenues par des fonds privés représentent un plus grand risque de blanchiment d'argent pour les banques, étant donné que des personnages corrompus ou des criminels peuvent se cacher derrière ces entités juridiques. Dès lors, la Union Bank of California a-t-elle identifié Teodorin comme étant le bénéficiaire des paiements sur ce compte ? A-t-elle identifié le propriétaire effectif de la société qui a demandé l'ouverture du compte ? A-t-elle identifié l'origine des fonds versés sur le compte ? La banque n'a répondu à aucune de ces questions.

La norme internationale en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux du Groupe d'Action financière (GAFI), à savoir l'organisme intergouvernemental qui fixe les normes et supervise leur mise en œuvre en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, veut que les banques identifient le propriétaire effectif de toute entreprise cherchant à ouvrir un compte, au titre de leur devoir de vigilance à l'ouverture du compte. Le problème de la réglementation américaine est que l'obligation de rechercher le propriétaire effectif n'est expresse que dans un cas précis : lorsque des ressortissants d'autres pays que les États-Unis ouvrent des comptes en banque privés, qui sont définis comme des comptes contenant plus d'un million de dollars. Le Patriot Act, qui a instauré cette obligation en 2001, a reconnu à juste titre que ces comptes constituaient un risque de blanchiment de capitaux. Mais la loi et ses actes d'application ultérieurs n'ont pas expressément énoncé que les banques des États-Unis doivent identifier le propriétaire effectif de *tous* les véhicules juridiques comme condition de l'ouverture d'un compte (sauf lorsqu'il s'agit d'une entreprise cotée en Bourse). Cette lacune de taille doit être comblée.

### **Problème réglementaire n° 3 : devoir de vigilance à l'égard des ordres de virement**

L'autre question extrêmement importante concerne le devoir de vigilance que les banques doivent observer pour identifier les donneurs d'ordres de virement. Le GAFI a établi une recommandation spéciale sur les virements électroniques en octobre 2001, dans le but de renforcer les normes en vigueur au lendemain des événements du 11 Septembre qui ont montré avec quelle facilité des terroristes avaient pu faire entrer de l'argent aux États-Unis. Cette norme internationale stipule que les pays doivent imposer aux banques d'« inclure des renseignements exacts et utiles relatifs au donneur d'ordre (nom, adresse et numéro de compte) concernant les transferts de fonds et l'envoi des messages qui s'y rapportent. Les renseignements [doivent] accompagner le transfert ou le message qui s'y rapporte tout au long de la chaîne de paiement ». Les banques doivent également « [mettre] en œuvre une surveillance approfondie et un suivi aux fins de détection des activités suspectes des transferts de fonds non accompagnés de renseignements complets sur le donneur d'ordre »<sup>62</sup>. Toutefois, si un virement n'est pas accompagné de renseignements sur le donneur d'ordre, la banque peut toujours le transmettre.

Les États-Unis, qui étaient la destination finale des virements électroniques de Teodorin, respectent en grande partie cette norme. La « *travel rule* » veut que les banques transmettent au prochain destinataire du virement les informations relatives au donneur d'ordre qui l'accompagnent. Toutefois, les banques ne sont pas tenues de rejeter les virements qui ne sont accompagnés d'aucun renseignement sur le donneur d'ordre. Bien que devant déposer une déclaration d'opération suspecte lorsqu'elles pressentent des activités douteuses ou ne savent

---

<sup>62</sup> FATF Special Recommendation VII, [http://www.fatf-gafi.org/document/9/0,3343,fr\\_32250379\\_32236920\\_35280947\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.fatf-gafi.org/document/9/0,3343,fr_32250379_32236920_35280947_1_1_1_1,00.html)

pas d'où vient l'argent, rien ne les empêche d'accepter ou de transmettre le virement<sup>63</sup>. Les virements de Teodorin aux États-Unis venaient de l'étranger. Dès lors, étaient-ils accompagnés de renseignements concernant leur donneur d'ordre ?

La France était l'étape précédente dans la chaîne de paiement : de là, la Banque de France, Natixis et Fortis ont fait suivre les virements en provenance de Guinée équatoriale aux États-Unis. En 2005, un compte rendu d'évaluation des lois françaises de lutte contre le blanchiment de capitaux du FMI a estimé qu'il n'existait « actuellement aucune obligation juridique à la charge des entités financières d'inclure des renseignements complets sur les donneurs d'ordre dans les messages ou les formulaires de paiement accompagnant les virements électroniques ». Une telle mesure avait simplement la nature d'une recommandation émise par les organismes professionnels du secteur<sup>64</sup>. En janvier 2007, une nouvelle résolution de l'Union européenne est entrée en vigueur, devant être mise en œuvre avant la fin de la même année, exigeant que tous les virements électroniques soient accompagnés de renseignements sur le donneur d'ordre. Mais surtout, cette nouvelle réglementation impose au prestataire de services de paiement du bénéficiaire qui constate que des renseignements sont manquants ou incomplets, de rejeter le virement ou de demander des renseignements complets sur le donneur d'ordre<sup>65</sup>.

Cette nouvelle norme européenne est plus stricte que celle établie par le GAFI ou les États-Unis, dans la mesure où la banque ne doit pas exécuter un virement qui n'est pas accompagné de renseignements sur le donneur d'ordre. Cette norme n'était cependant pas en vigueur en France entre le mois d'avril 2005 et le mois de juin 2007, période durant laquelle la quasi-totalité des virements de Teodorin ont été effectués. À cette époque, les banques françaises avaient en effet la possibilité de donner suite aux virements électroniques ne contenant aucun renseignement sur leur donneur d'ordre.

Les virements électroniques de Teodorin provenaient de Guinée équatoriale, où il est difficile de dire ce que la loi prévoit exactement concernant les renseignements devant accompagner les virements électroniques. On peut supposer que même si la loi prévoit bel et bien une telle obligation, elle reste théorique dans la mesure où la mise en œuvre et le respect d'une telle obligation ne constituent pas la priorité des autorités. Il faut peut-être également souligner que la Société Générale de Banque en Guinée équatoriale, qui est à l'origine des virements effectués par l'intermédiaire de Wachovia à First American Trust, à Bank of America et à UBS, est possédée à hauteur de 7 % par « Obiang Nguema », qui est sans doute le Président mais pourrait être également TNO, et à hauteur de 32 % par le gouvernement, et que la CCEI Bank Guinea Ecuatorial, qui est à l'origine des virements de la Somagui effectués à travers Fortis et Natixis à Union Bank of California, est possédée à hauteur de 10 % par Abayak SA, une entreprise visée par le rapport du Sénat sur la Riggs comme étant contrôlée par le Président et possédée à hauteur de 10 % par le gouvernement<sup>66</sup>.

Dès lors, et pour ce qui concerne les banques américaines, à savoir Wachovia, Bank of America, UBS, First American Trust et Union Bank of California, deux hypothèses sont envisageables.

---

<sup>63</sup> Code US, 31 CFR 103.33(g)

<sup>64</sup> FMI, « France: Financial Sector Assessment Program – Detailed Assessments of Observance of Standards and Codes including Banking Supervision, Insurance Regulation, Securities Legislation, Monetary and Financial Policy Transparency, Payments Systems, Securities Settlement, and Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism », Rapport Pays FMI n° 05/186, juin 2005, p. 327, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2005/cr05186.pdf>

<sup>65</sup> Règlement (CE) n° 1781/2006

<sup>66</sup> Rapport de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale pour l'année 2007, p. 90 <http://www.beac.int/cobac/Publications/rapcobac2007.pdf>

La première est la suivante : si les virements électroniques étaient accompagnés de renseignements sur le donneur d'ordre, les banques étaient en mesure d'identifier Teodorin et/ou son entreprise, la Somagui Forestal (nommément désignée dans le rapport du Sénat sur la Riggs comme appartenant à TNO), comme étant le donneur d'ordre. Dès lors, elles ont traité et exécuté des transactions, en sachant pertinemment à qui elles avaient à faire. D'après les documents, Wachovia et Bank of America ont déposé des déclarations d'opération suspecte puis fermé tous les comptes liés à Obiang et à ses associés. Les documents ne précisent pas si les autres banques ont fait de même (si elles ne l'ont pas fait, cela est très préoccupant car soit elles étaient au courant du problème et n'ont rien fait, soit elles ne se sont même pas rendues compte du problème).

L'autre possibilité est que les virements électroniques ne contenaient aucun renseignement sur le donneur d'ordre. Dans ce cas, les banques américaines concernées ont accepté des fonds sans en connaître l'origine. Dans le respect des termes des recommandations du GAFI et de la réglementation américaine, l'obligation de déposer des déclarations d'opérations suspectes dans de tels cas n'empêche pas l'argent d'être transféré aux États-Unis.

Aucune de ces deux hypothèses n'est bien réjouissante. Dans les deux cas, force est de constater que les leçons de la Riggs n'ont pas été tirées. En effet, plusieurs banques américaines ont permis à TNO de faire entrer dans le pays des millions de dollars par l'intermédiaire de sociétés écrans afin d'acheter une propriété de luxe et un jet privé, alors que la population de Guinée équatoriale vit dans une extrême pauvreté.

Global Witness a contacté chacune des banques concernées aux États-Unis, en France et en Guinée équatoriale afin de leur demander quelles mesures de vigilance elles avaient prises au regard de ces virements et si elles savaient que le donneur d'ordre était Teodorin Obiang. Fortis, Banque de France, Wachovia et UBS ont répondu.

Fortis a fait valoir que le secret bancaire ne lui permettait pas de formuler des commentaires sur des clients particuliers et que la banque respectait les normes destinées à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Bank of America a indiqué ne pas pouvoir formuler d'observations et respecter « la lettre et l'esprit » des normes en vigueur dans les pays dans lesquels elle poursuit des activités<sup>67</sup>. La Banque de France a également dit ne pas pouvoir formuler de commentaires mais a dressé une liste des lois et règlements français relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux. Concernant les virements électroniques, elle a indiqué qu'elle exigeait que ses banques correspondantes respectent les normes de lutte contre le blanchiment de capitaux édictées par le GAFI<sup>68</sup>. Un représentant de Wachovia a précisé que TNO n'était pas titulaire d'un compte au sein de la banque, en indiquant cependant qu'il était possible de transférer de l'argent de manière semi-anonyme, au travers de comptes bancaires ouverts dans des banques correspondantes de Wachovia et en ayant recours, par exemple, à une banque tierce comme intermédiaire<sup>69</sup>.

UBS a dit ne pas pouvoir s'exprimer sur ce cas particulier, mais a exposé ses politiques en matière de devoir de vigilance des banques correspondantes et de contrôle des virements électroniques. Ses « contrôles préalables à l'exécution » filtrent les noms de « terroristes, de trafiquants de drogues, de vendeurs d'armes de destruction massive » afin de bloquer et rejeter le cas échéant les paiements. Cependant, les personnes politiquement exposées ne figurent sur cette liste que lorsqu'elles sont « désignées » par une ou plusieurs juridictions, et ce, dans le but d'éviter d'obtenir des résultats faussement positifs trop nombreux. Les « contrôles postérieurs à l'exécution », poursuit UBS, ont lieu une fois le transfert effectué.

---

<sup>67</sup> Lettre de Fortis à Global Witness, 12 octobre 2009 ; lettre de Bank of America à Global Witness, 9 novembre 2009

<sup>68</sup> Lettre de la Banque de France à Global Witness, 14 octobre 2009.

<sup>69</sup> Entretien téléphonique avec un représentant de Wachovia, 28 septembre 2009.

Des « alertes rouges » mettent en évidence les paiements exceptionnellement élevés, les montants en chiffres ronds et les montants brusquement actifs. Ces transactions sont ensuite examinées par un agent qui détermine si une déclaration d'opération suspecte doit être déposée. « Dans le cas auquel vous faites référence, les outils de contrôle postérieur à l'exécution mis en place par UBS auraient signalé les transactions importantes du client dans la mesure où elles étaient inhabituelles », conclut UBS<sup>70</sup>.

La loi interdit aux banques de formuler des commentaires sur le dépôt ou l'absence de dépôt d'une déclaration d'opération suspecte. Union Bank of America, First American Trust FSB, Natixis et les banques de Guinée équatoriale se sont refusées à tout commentaire.

Un représentant du cabinet McAfee and Taft qui, d'après les documents, aurait reçu 10,3 millions de dollars sur un compte bloqué, a démenti que Teodorin était un de leurs clients et a affirmé que le cabinet n'avait pas directement connaissance de ces transactions qui doivent concerner un autre client<sup>71</sup>.

Michael Jay Berger, l'avocat de TNO qui, d'après les documents, aurait reçu 800 000 dollars en virements électroniques, n'a pas souhaité s'exprimer sur ce point en dépit de nos demandes réitérées à cet effet.

## Conclusion

Sauf coup d'État qui surviendrait en Guinée équatoriale, il est probable que le Président Obiang, aujourd'hui âgé de 67 ans, dirigera le pays jusqu'à sa mort et transmettra le pouvoir au successeur de son choix. Teodorin est le principal candidat à sa succession. « L'homme connaît les rouages de la politique », dit Bennett, l'ancien ambassadeur américain. « Il est le Dauphin. »<sup>72</sup>

Ces documents montrent que le département de la justice et l'ICE rassemblaient des preuves pour engager des poursuites à l'encontre de Teodorin pour blanchiment de capitaux et obtenir la saisie de ses actifs aux États-Unis. D'après des documents que Global Witness a pu consulter, une délégation américaine a rencontré des enquêteurs français en septembre 2007. Ces éléments de preuve ont été abordés au cours de cette réunion. Les parties sont convenues que les États-Unis transmettent aux autorités françaises une « commission rogatoire internationale » ou une demande officielle d'assistance judiciaire internationale. L'inaction à l'encontre de TNO est-elle due à des pressions politiques faisant fi des forfaits du probable futur Président d'un État pétrolier ami ? Ou existe-t-il des obstacles juridiques empêchant d'engager des poursuites à l'encontre de TNO, qui est protégé par son immunité diplomatique en tant que membre du gouvernement ? Il est impossible de répondre à ces questions avec certitude. Ni le département de la justice, ni le département d'État, ni l'ICE, n'ont exprimé le moindre commentaire sur ce point.

Nous avons informé Lawrence Barcella, ancien procureur fédéral, de la teneur des documents du gouvernement. Celui-ci nous donne les éclaircissements suivants :

« Pour monter un dossier comme celui-ci, vous devez prouver que l'argent est le produit de la corruption. Cela nécessite en général la coopération du gouvernement étranger afin de réunir des éléments de preuve suffisants. Dans un cas comme celui-ci, la Guinée équatoriale n'est évidemment pas prête à coopérer. Il semble que les procureurs disposent d'indices suffisants laissant supposer qu'une infraction a été commise. Cela leur permettrait d'obtenir un mandat

<sup>70</sup> Lettre d'UBS à Global Witness, 20 octobre 2009.

<sup>71</sup> Entretien téléphonique avec un représentant de McAfee and Taft, 15 octobre 2009.

<sup>72</sup> Entretien téléphonique avec John Bennett, 28 août 2009.

d'arrêt et une mise en examen. Il reste qu'ils doivent établir la culpabilité au-delà du doute raisonnable, et que c'est là que réside toute la difficulté. Les directives du département de la justice recommandent aux procureurs de ne demander la mise en examen que s'ils pensent pouvoir établir la culpabilité au-delà du doute raisonnable. »<sup>73</sup>

Lawrence Barcella précise toutefois que si le département de la justice ne peut pas poursuivre TNO, le département d'État peut lui interdire d'entrer dans le pays : « Venir aux États-Unis n'est pas un droit, c'est un cadeau. Il pourrait être très facilement déclaré *persona non grata* et se voir refuser l'entrée. Pendant des années, John Lennon n'a pas pu se rendre aux États-Unis parce qu'il fumait de la marijuana. Un visa peut être refusé pour n'importe quelle raison. » Il ajoute qu'il serait plus difficile, mais pas impossible, de saisir les actifs de TNO. « C'est là que son passeport diplomatique lui est utile », indique-t-il. « Sans lui accorder une immunité totale, il rend les choses beaucoup plus difficiles et pourrait causer une véritable tempête entre les deux pays. »

Jack Blum partage pour l'essentiel l'appréciation de la situation de Lawrence Barcella. « Est-ce que je souhaite le voir poursuivi ? », demande-t-il. « Bien entendu. Mais réunir des pièces à conviction prouvant l'origine illégale des fonds [de TNO] n'est pas chose facile et [engager des poursuites] reviendrait à prendre le contre-pied des relations que l'État américain entretient avec la Guinée équatoriale, et ce n'est pas rien, étant donné tout le pétrole qui est en jeu. » Il estime également qu'interdire TNO de séjour aux États-Unis est une mesure envisageable qui constituerait « une décision de bon sens aux effets concrets, en ce qu'elle l'éloignerait de tous ses actifs aux États-Unis ».

Jack Blum estime que l'inaction des autorités vis-à-vis d'Obiang pourrait avoir des motivations d'ordre politique. Il constate que d'autres affaires concernant des cleptocraties pétrolières, comme le scandale du « Kazakhgate », dans lequel le Président du Kazakhstan aurait reçu des dizaines de millions de dollars de pots-de-vin de la part d'un homme d'affaires représentant des compagnies pétrolières américaines, n'a mystérieusement pas avancé pendant des années. « L'intervention des plus hautes sphères de l'État est tout à fait possible », dit-il. « En tant que citoyens américains, nous avons le droit de savoir ce qui se passe. Si les poursuites sont abandonnées, le département de la justice nous doit une explication. »

« La proclamation présidentielle américaine 7750... peut s'appliquer même en l'absence de condamnation, lorsqu'il existe des 'raisons de croire' que l'individu est coupable de corruption », a indiqué en 2005 Kathleen Hamman, aujourd'hui avocate au sein de la section « Fraude » du département américain de la justice, lors d'un discours portant sur l'initiative de lutte contre la cleptocratie<sup>74</sup>. Lorsque le Congrès s'est prononcé pour que les fonctionnaires étrangers corrompus ne soient pas admis dans le pays, il a fixé l'existence de « preuves crédibles » comme le critère permettant au Département d'État de prendre une telle décision.

Tout porte à croire que TNO s'est énormément enrichi grâce à la corruption. Il existe à l'appui de cette conclusion un grand nombre de preuves crédibles. On peut débattre des enjeux juridiques et politiques liés à l'introduction de poursuites à son encontre ou à la saisie de ses actifs. Il ne fait toutefois aucun doute que la proclamation 7750 le prive du droit d'obtenir un visa pour les États-Unis. Si l'initiative de lutte contre la cleptocratie a un sens, Teodorin Obiang doit être déclaré *persona non grata*.

---

<sup>73</sup> Entretien téléphonique avec Lawrence Barcella, 2 septembre 2009.

<sup>74</sup> Kathleen M Hamann, « Difficulties and Challenges in Strengthening Cooperation in the Denial of Safe Haven to Corrupt Officials and Those Who Corrupt Them », observations formulées lors de la table ronde sur la coopération relative au refus de protection des fonctionnaires corrompus et de ceux qui les corrompent, à leur extradition, à la saisie des produits de la corruption et à leur restitution à leurs propriétaires légitimes, 28-29 mars 2005, [www.oas.org/juridico/spanish/rexcor\\_hamann.pdf](http://www.oas.org/juridico/spanish/rexcor_hamann.pdf)

Global Witness a sollicité un entretien avec Teodorin Obiang afin de lui donner l'occasion de répondre à ces allégations. Les demandes ont été adressées à l'ambassade de Guinée équatoriale aux États-Unis, ainsi qu'au cabinet de conseil en communication de la Guinée équatoriale à Washington, Qorvis. Un porte-parole de l'ambassade nous a simplement transmis la déclaration suivante : « Aucune agence gouvernementale ne nous a contactés ni informés de l'ouverture d'une enquête quelconque concernant le gouvernement de la Guinée équatoriale ou l'un de ses représentants. »<sup>75</sup>

Le porte-parole du département de la justice a indiqué ne pas être en mesure de confirmer ni infirmer l'existence d'une enquête. Le département d'État et l'ICE n'ont pas souhaité s'exprimer sur le sujet<sup>76</sup>.

## RECOMMANDATIONS

Au-delà d'une explication publique claire sur les raisons pour lesquelles l'affaire s'est enlisée et sur ce qui pourrait être fait pour y remédier, le gouvernement américain doit également adopter une stratégie globale afin de mettre en œuvre, d'une manière satisfaisante, l'initiative de lutte contre la cleptocratie annoncée en 2006, dont Global Witness soutient sans réserve les aspirations et les objectifs. Depuis l'adoption historique du *Foreign Corrupt Practices Act* en 1975, les États-Unis ont, d'une manière générale, adopté une stratégie beaucoup plus stricte et efficace que les autres pays occidentaux en matière de lutte contre la corruption (Global Witness estimerait même que les États-Unis sont le seul pays crédible au monde en matière d'application des normes anti-corruption). Néanmoins, il reste, comme le montre ce récit, que des « brèches » dans le dispositif existent et que les efforts bien intentionnés destinés à lutter contre l'arrivée aux États-Unis des capitaux de la corruption se soldent par des échecs, tant il est difficile de réunir des preuves à l'encontre d'élites dirigeantes vénales qui s'abritent derrière le bouclier de la souveraineté de leur État captif et corrompu.

Les recommandations suivantes abordent quelques-unes des solutions pratiques pouvant être immédiatement prises pour renforcer l'initiative de lutte contre la cleptocratie et, dans le cadre d'une stratégie plus vaste, pour que les États-Unis ne facilitent pas la corruption à l'étranger qui laisse des millions de simples citoyens tout autour du monde dans une profonde misère et à la merci de gouvernements violents et tyranniques.

### 1) Refus de visa

Un visa pour les États-Unis est un document très convoité dans de nombreux pays. Le refus de visa est une sanction discrétionnaire efficace. Contrairement à des poursuites, une décision de refus peut être prise immédiatement et ne nécessite pas une preuve de culpabilité. Le refus de visa est une mesure particulièrement efficace dans la mesure où elle peut également viser les membres de la famille d'un fonctionnaire corrompu. Les versions 2008 et 2009 du *Consolidated Appropriations Acts* disposent que « le Secrétaire d'État peut établir et maintenir une liste des dirigeants étrangers et des membres de leur famille proche à l'égard desquels il existe des preuves crédibles de leur implication dans des affaires de corruption eu égard à l'extraction des ressources naturelles de leur pays » et que « tout individu figurant sur la liste établie conformément à la sous-section (a) se voit refuser l'admission sur le territoire

<sup>75</sup> Courriel de Qorvis, 28 octobre 2009.

<sup>76</sup> Appel téléphonique avec le département de la justice, 4 novembre 2009 ; courriels du département d'État et de l'ICE, 6 novembre 2009.

des États-Unis ». <sup>77</sup> Il existe manifestement des preuves crédibles à l'encontre de Teodoro Obiang Nguema. Alors, comment peut-il donc encore se rendre aux États-Unis et s'y déplacer librement ?

La loi américaine prévoit qu'une personne soupçonnée d'activités illégales peut être admise aux États-Unis afin que les autorités judiciaires poursuivent leurs investigations. Dans cette affaire, l'action marque manifestement le pas. La logique voudrait donc qu'un visa lui soit refusé dès maintenant.

## **2) Faire en sorte que les banques s'acquittent correctement de leur devoir de vigilance**

Le rapport de Global Witness publié cette année et intitulé *Sans vigilance : les banques et leurs relations d'affaires avec des régimes corrompus* attire l'attention sur le cas de plusieurs banques en relations d'affaires avec quelques-uns des dictateurs les plus corrompus au monde et certains membres de leur famille. Ces banques soit ne savaient pas qui était leur client, ou le savaient, mais n'en avaient que faire, soit ont informé leur autorité de régulation qui, elle, n'en avait que faire. Le cas de TNO soulève des questions similaires.

Les autorités de régulation doivent examiner les mesures prises par ces banques figurant dans ce rapport et établir si elles ont rempli leurs obligations, puis les punir si elles ne l'ont pas fait. La question de savoir si les banques ont pris des mesures suffisantes, d'un point de vue éthique, pour éviter de faciliter la corruption doit être également envisagée.

Comme nous l'avons déjà vu, il est possible pour une banque de respecter la lettre de la loi tout en continuant d'avoir des relations avec un client corrompu. S'il faut reconnaître que les États-Unis ont pris l'initiative de renforcer dans le monde les dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux, il existe certaines lacunes importantes dans le propre dispositif réglementaire des États-Unis qui doivent être comblées le plus rapidement possible. La réforme réglementaire actuellement examinée par le Congrès pourrait donner l'occasion de le faire.

- Les États-Unis doivent dire clairement, dans la loi ou les actes d'application, que les banques sont tenues au titre de leur devoir de vigilance de retrouver le propriétaire effectif de tous les véhicules juridiques, comme condition préalable à l'ouverture du compte. Cela permettra aux États-Unis d'être en conformité avec la recommandation 5 du GAFI, dont l'exigence faite aux banques de connaître l'identité de leur client constitue la pierre angulaire de tout dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux.
- Les États-Unis doivent modifier leur réglementation sur les virements électroniques et s'aligner sur les normes européennes, pour que lorsque les renseignements sur le donneur d'ordre accompagnant le virement sont manquants ou incomplets, la banque demande à l'organisme émetteur de lui transmettre ces renseignements et, à défaut, refuse le virement. Cette obligation doit couvrir tous les virements, qu'ils viennent de l'intérieur ou de l'extérieur des États-Unis. Les États-Unis devraient également faire pression pour que cette norme soit adoptée par le GAFI à titre de seuil minimum de conformité aux exigences de la recommandation spéciale VII.

---

<sup>77</sup> Droit public 110-161, « Consolidated Appropriations Act, 2008 », Sec 699L (a) et (b) respectivement, p. 530 ; Droit public 111-8, « Omnibus Appropriations Act, 2009 », Sec 7086 (a) et (b) respectivement, p. 389.

- Les États-Unis doivent renforcer leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux afin que les banques ne puissent accepter de fonds provenant de personnages politiques de haut rang ou de membres de leur famille et d'associés connus<sup>78</sup> qu'à condition que la banque dispose de preuves tangibles de ce que ces fonds ne sont pas le produit de la corruption. Outre la mise en œuvre de cette mesure, les États-Unis doivent faire pression pour que cette recommandation soit adoptée par le GAFI et devienne une norme internationale<sup>79</sup>.
- Les États-Unis doivent adopter le modèle du Royaume-Uni d'après lequel les banques sont tenues, après avoir déposé une déclaration d'opération suspecte, d'attendre un certain temps le consentement des autorités avant de poursuivre l'opération.
- Les intermédiaires en création d'entreprises peuvent faciliter la corruption en établissant des sociétés écrans utilisées par des politiciens corrompus ou d'autres blanchisseurs de capitaux. Aux États-Unis, ceux-ci ne sont pour l'instant soumis à aucune régulation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux. Ils ne sont donc pas tenus à un devoir de vigilance, ni soumis à l'obligation de dépôt de déclarations d'opérations suspectes. Il s'agit d'une brèche importante dans le dispositif américain de lutte contre l'argent sale. Dès lors, les États-Unis doivent soumettre les intermédiaires en création d'entreprises aux obligations édictées en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux.
- Les États-Unis doivent utiliser leur influence au sein du Groupe d'action financière internationale pour que celui-ci contribue à l'objectif récemment exprimé par le G20 de « détecter les produits de la corruption et [...] empêcher leur utilisation, en privilégiant les actions visant à renforcer les normes ayant trait au devoir de vigilance relatif à la clientèle, à la propriété effective et à la transparence ».<sup>80</sup>

### 3) Plus grande transparence sur la propriété effective des véhicules juridiques

Teodorin Obiang a pu acheter sa propriété au nom d'une société écran de droit américain, Sweetwater Management Inc., et son jet au nom d'une autre, Ebony Shine International, immatriculée dans les îles Vierges britanniques.

L'absence de transparence sur la propriété de véhicules juridiques comme ceux-ci, derrière lesquels peuvent se cacher des personnages corrompus, voire des fraudeurs américains, entrave sensiblement l'application des lois de lutte contre le blanchiment de capitaux et la surveillance des fonds illicites par les autorités judiciaires une fois ceux-ci déplacés.

Le Congrès américain doit adopter sans délai les dispositions de la section 569 de la proposition de loi du sénateur Levin, qui impose aux intermédiaires en création d'entreprises aux États-Unis de communiquer des renseignements sur le propriétaire effectif à leur État.

<sup>78</sup> Dans le jargon de la lutte contre le blanchiment des capitaux, l'on appelle ces personnes des Personnes Politiquement Exposées (PPE)

<sup>79</sup> Le libellé de la clause 31CFR103.178(c) doit être modifié comme suit : « Contrôle plus strict d'un tel compte destiné à vérifier, sur la base du principe de la prépondérance de la preuve, que la source des revenus ne peut être le produit de la corruption étrangère. » D'autres actes d'application ou des recommandations peuvent ensuite souligner les mesures précises que les banques doivent prendre, à savoir, demandes de communication du traitement officiel, copie de la déclaration de patrimoine.

<sup>80</sup> Communiqué de presse Global Witness, « Summit communiqué calls for stronger anti-money laundering standards to help curb illicit flows of looted state funds », 28 septembre 2009.

À l'international, les États-Unis doivent utiliser leur influence au sein du GAFI pour favoriser l'adoption internationale d'une norme prévoyant la création de registres nationaux comme critère impératif de conformité aux recommandations 33 et 34 du GAFI. (Ces recommandations demandent aux pays d'empêcher l'utilisation à des fins illicites de véhicules ou de constructions juridiques, comme les trusts, par la communication des informations relatives à la propriété effective du véhicule ou de la construction en question ; le problème est qu'il suffit pour se conformer à ces recommandations que les seules autorités judiciaires aient accès à ces informations. Cette norme est insuffisante.)

#### **4) Faire en sorte d'empêcher que l'argent soit volé en premier lieu en exigeant plus de transparence sur les recettes pétrolières**

La Guinée équatoriale tire l'essentiel de ses recettes du pétrole grâce aux revenus que lui versent des entreprises américaines.

Le montant de ces recettes reste un secret d'État. En 2008, le gouvernement équato-guinéen a signé l'Initiative de transparence des industries extractives<sup>81</sup> dont le but est de permettre la communication de plus amples informations sur les recettes pétrolières nationales et d'aider les citoyens des pays concernés à mieux contrôler les finances nationales. Les progrès sont toutefois moribonds et aucun chiffre n'a été rendu public. Les compagnies pétrolières affirment quant à elles soutenir la transparence, mais ne pas pouvoir publier d'informations financières sans l'accord du gouvernement de Guinée équatoriale, au risque de violer les clauses de confidentialité des contrats de production qu'elles ont signés avec celui-ci.



**Le centre d'une compagnie pétrolière en Guinée équatoriale. Les compagnies pétrolières doivent publier ce qu'elles versent aux gouvernements. Flickr/Melanie and John Kotsopoulos**

Cependant, ces clauses de confidentialité ne sont pas applicables lorsque la loi ou les règles boursières applicables exigent la communication de telles informations. La législation en cours d'examen devant le Congrès a précisément pour but d'instaurer pour la première fois une telle obligation, qui aurait pour effet de faire tomber dans le domaine public le montant des recettes pétrolières dont bénéficie le gouvernement de Guinée équatoriale et, ainsi, d'éviter le détournement et l'appropriation de ces recettes par des intérêts privés.

---

<sup>81</sup> <http://eiti.org/EquatorialGuinea>

En mai 2008, le président Barney Frank de la commission américaine des finances a présenté le *Extractive Industries Transparency Disclosure (EITD) Act*, qui impose aux entreprises de publier les sommes qu'elles versent à chaque pays en échange de l'extraction de pétrole, de gaz et d'autres minerais à la commission de réglementation et de contrôle des marchés financiers.<sup>82</sup> En septembre 2009, la loi rebaptisée *Energy Security through Transparency Act of 2009* a été présentée par une coalition bipartite des sénateurs Lugar, Cardin, Schumer, Wicker et Feingold.<sup>83</sup> Celle-ci imposerait aux entreprises énergétiques et minières de révéler les sommes qu'elles versent à des pays étrangers ainsi qu'au gouvernement américain contre l'extraction de pétrole, de gaz et d'autres minerais. La coalition internationale Publish What You Pay regroupant plus de 400 organisations de la société civile dans plus de 70 pays, dont Global Witness est un des membres fondateurs, milite en faveur de l'adoption de cette loi, tout comme de grands investisseurs américains (comme Calvert) et au moins une entreprise multinationale (Newmont Mining).

Le Congrès américain doit veiller à l'adoption de cette loi dans les plus brefs délais.

*Ce rapport a été rédigé en anglais et traduit en français. S'il existe des incohérences entre les versions anglaise et française de ce document, la version anglaise doit servir de référence.*

---

<sup>82</sup> HR 6006. Le texte intégral de la loi peut être consulté sur : [http://www.pwypusa.org/clientimages/39924/frank\\_144\\_xml.pdf](http://www.pwypusa.org/clientimages/39924/frank_144_xml.pdf)

<sup>83</sup> HR 6006. Le texte intégral de la loi peut être consulté sur : <http://www.publishwhatyoupay.org/en/resources/energy-security-through-transparency-act-2009>